



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 21 novembre 2011, Lille

PRESENTATION DE PHILIPPE VASSEUR, Président de la CCI de région Nord de France

L'approche consulaire des « GRANDS ENJEUX DU NORD-PAS DE CALAIS »

Elu à la tête de la nouvelle assemblée consulaire à une confortable majorité, le 12 janvier 2011, Philippe VASSEUR est le premier président issu de la toute récente réforme de l'institution consulaire.

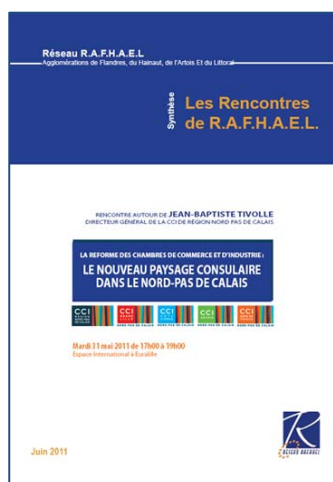
« Comme vous le savez désormais, la réforme consulaire intervenue le 1^{er} janvier 2011 a profondément modifié l'organisation du réseau consulaire en France en général et dans le Nord-Pas de Calais en particulier. La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Nord-Pas de Calais devenue le 11 octobre 2011, la **Chambre de Commerce et d'Industrie de région Nord de France** est désormais le « chef de file » du réseau consulaire en région.

*En effet, aboutissement d'un long travail d'échanges et de réflexions, la réforme renforce l'échelon régional en mutualisant les structures et les fonctions-supports. Dans le même temps, elle formalise les missions de proximité au service des entreprises des Chambres de Commerce et d'Industrie devenues **Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales**.*

*C'est ainsi que désormais, le réseau consulaire du Nord-Pas de Calais s'articule autour de **4 CCI territoriales** (CCI Grand Lille / CCI Artois / CCI Nord de France / CCI Côte d'opale) **rattachées à la CCI de région Nord de France**. Cette dernière se présente alors comme la garante d'une vision partagée et renvoie sur les territoires tout ce qui est de l'ordre de la « proximité » et de l'« opérationnel ».*



Philippe VASSEUR, Ancien Ministre, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Nord de France



UN SEUL MOT D'ORDRE : MOBILISONS-NOUS !

*Si le Nord-Pas de Calais reste un territoire en situation difficile, cette situation n'est pas forcément liée à la crise actuelle. Elle émane essentiellement de la **sociologie économique de la région** qui, je vous le rappelle, a **la plus faible densité d'entreprises** (32,3 établissements pour 1 000 habitants contre 48,4 en France Métropolitaine, 33,2 en Picardie ou encore 35,3 en Lorraine) ! Le Nord-Pas de Calais apparaît encore aujourd'hui comme une région en « queue de peloton » en termes de création et transmission d'entreprises avec un taux d'emploi très faible (un des plus faibles de France).*

*Pour sortir de cette situation difficile, un seul mot d'ordre : **MOBILISONS-NOUS** autour des atouts de la région ! Et, ces **atouts** sont **nombreux** :*

Pour en savoir plus sur la réforme consulaire, retrouvez le compte-rendu de la Rencontre de RAFAEL qui s'est tenue au mois de mai 2011 autour de Jean-Baptiste TIVOLLE, Directeur Général de la CCIR Nord de France sur le thème « Le nouveau paysage consulaire du Nord-Pas de Calais ».

- **notre situation géographique exceptionnelle**, au sud de la grande conurbation de l'Europe de l'Ouest avec, dans un rayon de 300 km, une concentration importante de pouvoir d'achat,

- **une activité économique d'excellence** avec 7 pôles de compétitivité, 12 pôles d'excellence régionaux et un dispositif de formation supérieur important. Mais le territoire ne retient pas assez les compétences qu'il génère : alors que la région pèse pour plus de **5% du PIB français**, elle ne représente que 1,6% de la dépense intérieure de recherche et développement nationale, domaine auquel elle ne consacre que 0,7% de son PIB, valeur très éloignée de l'objectif européen de 3%.

Face à ces constats, la CCIR entend bien s'impliquer dans tout ce qui peut **favoriser la recherche et l'innovation**. En ce sens et à titre d'exemple, un travail est actuellement mené en partenariat avec le PRES Université Nord de France pour la création d'une Fondation partenariale afin de renforcer les dispositifs auxquels les entreprises peuvent faire appel dans leur démarche d'innovation.

- L'arrivée d'un **projet exceptionnel : le Louvre-Lens**. Il doit être l'occasion de valoriser les atouts culturels de notre région en mettant en place les conditions de réussite de cette installation notamment par le développement d'une offre de services de qualité. Au-delà du nombre d'emplois importants que génère le secteur culturel, les gains en termes d'**image** sont loin d'être négligeables.
- Puis, permettons-nous de rêver avec, d'ici à la fin de la décennie, **l'arrivée du Canal Seine-Nord**, équipement surdéterminant pour le développement de nos activités économiques et pour **faire de la région Nord de France le grand centre logistique du Nord de l'Europe de l'Ouest**. Et là encore nous ne manquons pas d'atouts avec un territoire irrigué par de grands équipements qu'ils soient ferroviaires, autoroutiers, fluviaux et même aériens.
- Enfin, nous avons encore à tirer parti de **notre façade maritime** qui a trop longtemps souffert de la concurrence stérile des trois ports qui la composent. Aujourd'hui, les structures portuaires se parlent et travaillent en synergie qu'ils s'agissent des ports régionaux gérés par les CCIT (Calais et Boulogne) ou du grand port maritime de Dunkerque toujours actuellement géré par l'Etat... Mais sur ce point, je vous inviterai une nouvelle fois à faire un rêve... Celui de la création d'une grande entité portuaire régionale ! Faire de notre région, une grande région logistique représente un enjeu considérable avec à la clé des dizaines voire des milliers d'emplois !

Gilles PARGNEAUX souligne combien il est important pour l'avenir de la région Nord-Pas de Calais qu'un Président de Chambre de Commerce et d'Industrie de région, aussi entrepreneurial que **Philippe VASSEUR**, puisse permettre d'avoir une vision stratégique avec l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales : « face à la crise sans précédent que nous traversons actuellement et au-delà des décisions qui doivent être prises, les échanges et les contacts entre décideurs sont déterminants pour s'assurer d'une vision partagée ».

Pour lui, le développement des infrastructures qu'elles soient autoroutières, ferroviaires ou encore fluviales, reste une priorité pour la région, en particulier pour le développement du tourisme régional. Sur ce point, la mobilisation est nécessaire : « les territoires et leurs élus connaissent bien le rôle structurant de l'Etat et de l'Europe en la matière même s'il faut regretter que l'Etat ne soit pas toujours au rendez-vous de leurs ambitions... ». Pour la Métropole Lilloise, le dossier relatif au désengorgement de Lille reste une priorité.

Concernant le développement transfrontalier et en tant que Président de l'Eurométropole, **Gilles PARGNEAUX** confirme la capacité de la région à développer de grands projets avec ses partenaires transfrontaliers : « pour l'ensemble des priorités retenues dans le Plan Stratégique Régional, l'action économique transfrontalière représente un « vivier de développement » pour les 50 ans à venir ». De son côté, l'Eurométropole a fait de la « formation » une priorité avec plus spécifiquement le projet de e-campus, voué aux nouvelles technologies d'Internet. Ce projet est ambitieux, novateur et surtout fédérateur : « outre un décloisonnement entre réseaux, régions et matières, l'e-campus permettra d'offrir un enseignement de type universitaire dans un domaine appelé à prendre toujours plus de place dans nos vies et notre économie ».



12 PROJETS PRIORITAIRES AU SERVICE DE LA COHESION TERRITORIALE

« **Adopté à l'unanimité** en Assemblée Générale, le 23 juin 2011, le **Plan Stratégique Régional** est le fruit d'un travail collectif et partagé avec l'ensemble des territoires. Il a pour vocation de préciser les projets et les objectifs stratégiques régionaux. C'est ainsi que **12 projets prioritaires** ont été identifiés et seront déclinés, dans le temps de la mandature, conjointement par la CCIR et par les CCIT.

Nous avons déjà évoqué préalablement un certain nombre d'entre eux : l'innovation, l'espace portuaire et son pendant multimodal ou encore la culture comme vecteur de développement économique. D'autres priorités me semblent intéressantes à souligner.

L'ouverture sur le monde et l'international : l'entreprise exportatrice

Le Nord-Pas de Calais est la **4^{ème} région exportatrice** de France. Sur un PIB régional de près de 100 milliards d'euros, nos exportations représentent 30 milliards d'euros annuels ! C'est beaucoup... et pourtant nous pouvons encore monter en puissance en termes d'exportations... Le tissu exportateur régional est assez similaire au tissu national sauf pour son orientation géographique nettement plus européenne que la moyenne nationale. En matière d'attraction d'investisseurs, le Nord-Pas de Calais reste une valeur sûre. **L'activité à l'international** est un facteur clé de la reprise de l'activité économique régionale : en effet, les enquêtes de conjoncture démontrent que les entreprises exportatrices sont moins fragilisées par la crise que celles n'ayant aucune activité à l'international.

Les objectifs en la matière sont donc clairs : améliorer la performance à **l'exportation des PME régionales** et renforcer le rayonnement international de la région. La création de **la CCI international en 2008** va dans ce sens. Le travail commence à porter ses fruits et doit être poursuivi.

12 PROJETS POUR UNE REGION QUI GAGNE

1. Le Nord-Pas de Calais : région d'innovations
2. Moderniser l'offre de formation et augmenter les qualifications
3. Une région connectée : l'avenir numérique
4. Vers un espace portuaire « Nord de France » : une région maritime et multimodale compétitive
5. « L'atout Lille » : une métropole aux ambitions partagées
6. L'entrepreneuriat, moteur du développement
7. Economie et culture ; deux facteurs indissociables d'attractivité et de progrès
8. Le tourisme : une dynamique forte de promotion des territoires
9. Ouverture sur le monde et l'international : l'entreprise exportatrice
10. Un commerce moderne et dynamique pour une région traditionnellement marchande
11. Le Nord-Pas de Calais : région pilote du développement durable
12. Du Nord de la France au cœur de l'Europe : le transfrontalier

Du Nord de la France au cœur de l'Europe : le transfrontalier

Le Nord-Pas de Calais se trouve être au cœur du plus grand bassin de consommation européen, l'un des plus importants au monde avec New York et Tokyo. A moins de 300 km, on est en effet à Londres, à Paris, à Bruxelles ou encore à Cologne.

Le développement transfrontalier apparaît comme une **réelle opportunité** de créer un espace fort au centre de ces grandes capitales. Des initiatives ont déjà vu le jour et se sont multipliées ces dernières années avec notamment la création de Groupements européens de coopération territoriale (GECT), instrument de coopération mis en place par l'Union Européenne pour permettre aux Collectivités transfrontalière de surmonter les obstacles qui entravent la coopération transfrontalière. Les CCI soutiennent et participent à ces initiatives via l'Eurométropole. D'autres initiatives ont cours sur des partenariats de formation et des cercles d'échanges notamment sur le thème de la mobilité et de la logistique.

Le Développement économique de notre région ne saurait faire l'impasse sur le transfrontalier : compte tenu de l'importance des liens existant entre le Nord-Pas de Calais, les Flandres et la Wallonie, il est important de « penser » nos actions en intégrant cette dimension.

Le Nord-Pas de Calais : région pilote du développement durable

Enfin, j'insisterai sur un dernier point : nous voulons faire de notre région, un territoire pilote en matière de Développement durable. Trop souvent perçu par les entreprises comme source de contraintes, le développement durable constitue aussi **une source d'opportunités économiques**. Sur ce point, les CCI entendent soutenir et accompagner la transformation du tissu économique régional par l'intégration du développement durable : les entreprises doivent désormais prendre en compte cette notion et l'intégrer à leurs réflexions stratégiques

Pour conclure...

« Vous l'aurez compris : **la guerre des beffrois est finie !** Elle est dépassée même si chaque composante garde à cœur la défense de son territoire. Défendre Lille, défendre Dunkerque ou encore défendre Valenciennes ne sont plus de « vrais » combats : le combat doit être mené aujourd'hui ensemble pour que notre territoire sache se positionner au côté de villes telles que Londres, Paris, Bruxelles... **Le Nord-Pas de Calais n'a plus les moyens d'être divisé.**

Le Plan Stratégique régional est un projet commun où chaque territoire se retrouve. Les 12 projets prioritaires évoqués aujourd'hui doivent être **au service de la cohésion territoriale**. Partager un projet, c'est savoir impliquer la totalité des territoires dans chacune des décisions prises. Ce n'est pas simple, cela prend du temps mais c'est une condition sine qua non **pour donner corps à notre ambition.**

Je dois dire que je suis optimiste en la matière, le travail est collectif et nous avançons bien. Le Nord-Pas de Calais est **une région d'entrepreneurs**. Certes, elle a été malmenée par l'histoire mais ces difficultés nous ont permis d'acquérir **une expertise que l'on ne retrouve nulle part ailleurs...**

Je conclurai cette présentation en formant le vœu d'un territoire régional travaillant en réseau et que les CCI soient « partenaires » de l'ensemble des réseaux régionaux existants comme celui de RAFHAEL, présidé par **Michel DELEBARRE**.

Continuons à développer nos ambitions et restant conscients que ces **ambitions** sont toutes **accessibles !** »

Selon **Michel DELEBARRE**, la Métropole lilloise ne doit pas être opposée aux autres territoires de la région : « *il n'a aura pas de grande Métropole sans grande région et pas de grande région sans grande Métropole* ». En ce sens, il rappelle les scénarii imaginés il y a quelques décennies à l'heure de l'arrivée de la grande vitesse sur le territoire régional : « *nous avons alors imaginé attirer, dans la métropole lilloise, un certain nombre de services de l'Union Européenne* ». Selon lui, la région doit continuer à se positionner sur ce tableau : « *la desserte est facile et nos atouts sont nombreux* ». Toutefois, pour ne pas risquer de voir un certain nombre d'initiative « bloquées », le dossier relatif au désengorgement de Lille doit effectivement être traité dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, **Michel DELEBARRE** fait part d'un de ses grands regrets : « *nous n'avons toujours pas réussi à faire entrer la Grande Bretagne dans l'Union Européenne !...* ». Des initiatives ont été prises afin de constituer un GECT avec les territoires d'outre-Manche... elles ont, jusqu'à présent, rencontré aucun succès... Pour lui, cet état de fait prive le Nord-Pas de Calais d'un nombre certain d'opportunités...

